AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets
du 3 Juin 2019 au 4 juillet 2019 inclus

Par arrêté de la Présidente n°2-DITEE/SDEC2019 du 9 mai 2019 une enquête publique est prescrite du 3 Juin 2019 à 9h au 4 juillet 2019 à 17h soit 32 jours consécutifs portant sur le projet de Plan régional de Prévention et de Gestion des Déchets PRPGD de la région Occitanie. Conformément aux articles L.541-13 et suivants et R.541-13 et suivants du Code de l'Environnement, le PRPGD est un outil de planification de la prévention et de la gestion des déchets. Ce document a été élaboré par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.
L'Autorité responsable du Plan, objet de l'enquête publique, est Mme Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.
Le siège de l'enquête est fixé à l'Hôtel de Région, 201 avenue de la Pompignane 34064 Montpellier cedex 2
Le dossier d'enquête comprend notamment conformément à l'article 123-8 du Code de l'Environnement : Le projet de plan, le rapport environnemental et son résumé non technique ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et le mémoire en réponse, les avis formulés par les institutions consultées dans la cadre de la consultation administrative et le mémoire en réponse.
Le dossier d'enquête peut être consulté :
1. par voie dématérialisée à l'adresse https://www.democratie-active.fr/plandechets-occitanie-web/,
2. sur format papier sur l'ensemble des sites d'enquête donnés ci-dessous.
3. sur les ordinateurs accessibles sur l'ensemble des sites physique à l'exception d'Auch, de Moissac et de Figeac.
Les observations et propositions du public peuvent être :
1. consignées sur les registres papiers mis à disposition sur chacun des sites d'enquête,
2. déposées sur la plateforme dématérialisée https://www.democratie-active.fr/plandechets-occitanie-web/,
3. transmis par mel à l'adresse plandechets-occitanie@democratie-active.fr,
4. adressées par courrier postal à l'attention de M. Le président de la commission d'enquête au siège de l'enquête
Pendant toute la durée de l'enquête des demandes d'informations peuvent être adressées à l'adresse suivante : economie-circulaire@laregion.fr ou par téléphone au 04 67 22 79 03 ou 05 61 39 66 45
La commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif de Toulouse est composée de :
M. Georges Riviecclo, colonel de l'Armée de terre en retraite, en qualité de Président, Mme Marie-Christine Fauré - architecte , M. Bernard Bernhard - principal de collège en retraite, M. Hubert Calmels - Ingénieur Génie Civil en retraite , M. Jean-Guy Gendras - officier de l'Armée de Terre en retraite , M. Henri Pujol - Retraite du secteur de gestion des métiers de l'automobile , M. Bernard Rougé - Officier de Police en Retraite en tant que membres de la commission.
Des permanences seront assurées par, au moins, un membre de la commission d'enquête afin de recueillir les avis des citoyens et présenter les observations et propositions écrites et orales lors de permanences aux lieux, dates et heures suivants, liste des points d'enquête :

LIEU	ADRESSE POINT D'ENQUETE	HORAIRE D'OUVERTURE	PERMANENCE
Ariège : FOIX / SMECTOM du Plantaurel	Site de Cadirac 61 Route de Ganac, 09000 Foix	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00	4 juin de 9h00 à 12h00
Ariège : PAMIERS / SMECTOM du Plantaurel	Las Plantos, 09120 Varilhes	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	1er juillet 2019 14h-17h
Ariège : SAINT-GIRONS / Communauté de Communes Couserans Pyrénées	Pôle des Services Techniques et de l'Environnement, Palétès, 0920 Saint-Girons	du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00	18 juin de 9h00 à 12h00
Aude : NARBONNE / Maison De Ma Région	1bis bd Maréchal Joffre, 11100 Narbonne	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	5 juin de 9h00 à 12h00
Aude : CARCASSONNE / Maison De Ma Région	5 rue Aimé Ramond, 11000 Carcassonne	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	4 juillet de 14h00 à 17h00
Aude : LIMOUX / Communauté de Communes du Limouxin	Centre Technique, 29 avenue André Chénier, 11300 Limoux	lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 mardi-mercredi-jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 vendredi de 8h00 à 12h00	12 juin de 14h30 à 17h30
Aveyron : MILLAU / Communauté de Communes Millau Grands Causses	Hôtel de la Communauté, 1 place du Beffroi, 12100 Millau	du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h00 à 12h00	13 juin de 9h00 à 12h00
Aveyron : RODEZ / Maison De Ma Région	41-43 rue Béteille, 12000 Rodez	du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 fermeture le vendredi à 16h30	6 juin de 14h00 à 17h00
Aveyron : VILLEFRANCHE DE ROUERGUE / Communauté de Communes Grand Villefranchois	Chemin de Treize Pierres, BP 421, 12204 Villefranche-de-Rouergue	du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 fermeture à 16h00 le vendredi	21 juin de 9h00 à 12h00
Gard : NIMES / Maison De Ma Région Nîmes	Site des Arènes, 3 place des Arènes, 30000 Nîmes	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30	4 juillet de 9h00 à 12h00
Gard : ALES / Mairie d'Alès	9, place de l'Hôtel de Ville 30100 Alès	Du lundi au vendredi de 8h30 à12h15 et de 13h30 à 17h30	6 juin de 9h00 à 12h00
Gard : LE VIGAN / Communauté de Communes Pays Viganais	Maison de l'Intercommunalité, 3 avenue du Sergent Triaire, 30120 Le Vigan	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	14 juin de 9h00 à 12h00
Gard : BAGNOL SUR CEZE / Communauté d'Agglomération Gard Rhodanien	Maison des Syndicats, 1005 route de Vénéjean, 30200 Saint Nazaire	du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, vendredi 9h-12h	6 juin de 14h à 17h
Haute-Garonne : TOULOUSE / Hôtel de Région	22 boulevard Maréchal Juin, 31406 Toulouse	du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45	17 juin de 9h00 à 12h00 et 4 juillet 14h à 17h
Haute-Garonne : MURET / Mairie de Muret	27, rue de Castelvieih 31600 Muret	Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et d 13h30 à 17h00 fermeture à 16h00 le vendredi	17 juin 2019 de 14h00 à 17h00
Haute-Garonne : SAINT GAUDENS / SIVOM Saint Gaudens Montéjeau Aspet Magnoac	La Graouade, Route du Circuit, 31800 Saint-Gaudens	du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30	18 juin de 14h00 à 17h00
Gers : AUCH / Mairie d'Auch	Services Techniques de la Mairie de Auch, Pagodeoutes, 32000 AUCH	du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	27 juin de 14h00 à 17h00
Gers : CONDOM / SICTOM Condom	Impasse des Pyrénées, 32100 Condom	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	19 juin de 9h00 à 12h00
Gers : MIRANDE / SMCD Secteur Sud	4 bd de l'Ancienne Voie Ferrée, 32300 Mirande	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	17 juin de 9h00 à 12h00
Hérault : MONTPELLIER / Hôtel de Région	201 avenue de la Pompignane, 34000 Montpellier	du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45	13 juin de 14h00 à 17h00 et 4 juillet de 14h à 17h
Hérault : LODEVE / Communauté de Communes du Lodévois Larzac	Place Francis Morand, 34700 Lodève	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 fermeture à 16h30 le vendredi	20 juin de 9h00 à 12h00
Hérault : BEZIERS / Maison De Ma Région	5 avenue Alphonse Mas, 34500 Béziers	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00	20 juin de 14h00 à 17h00
Lot : CAHORS / MDR Région	Locaux de la CCI, 107 quai Cavaignac, 46000 Cahors	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	13 juin 2019 de 9h00 à 12h00
Lot : GOURDON / Communauté de Communes Quercy Bouriane	Maison des Services Publics, 98 avenue Gambetta, 46300 Gourdon	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 fermeture le vendredi à 12h00	13 juin 2019 de 14h00 à 17h00
Lot : FIGEAC / Communauté de Communes Grand Figeac	Services Techniques, Lieu-dit Le Causse, 46100 Figeac	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00	27 juin de 14h00 à 17h00
Lozère : MENDE / Maison De Ma Région	9 bd Théophile Roussel, BP 99, 48000 Mende	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	12 juin de 9h00 à 12h00
Lozère : FLORAC / Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes	Maison du Service Public, 5 place Paul Comte, 48400 Florac	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00	19 juin de 14h00 à 17h00
Hautes-Pyrénées : LANNEMEZAN / SMECTOM Lannemezan	N° 3000, RD 938, 65130 Capvern	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30	12 juin 2019 9h à 12h
Hautes-Pyrénées : ARGELES-GAZOST / Communauté de Communes Vallée des Gaves	1 rue Saint-Orens, 65400 Argelès-Gazost	Le lundi et mercredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30, les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30	2 juillet de 9h00 à 12h00
Hautes-Pyrénées : TARBES / SYMAT	115 rue de l'Adour, 65460 Bours	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	06 juin 2019 9h-12h
Pyrénées-Orientales : PERPIGNAN / Maison de Ma Région	El Centre Del Mon, 35 bd Saint Assiscle, 66000 Perpignan	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	26 juin de 9h00 à 12h00
Pyrénées-Orientales : CERET / Communauté de Communes Vallespir	2 avenue du Vallespir, 66400 Céret	du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 fermeture à 17h00 le vendredi	5 juin de 15h00 à 18h00
Pyrénées-Orientales : PRADES / Communauté de Communes Conflent Canigo	3 avenue Pla de Dalt, Zone d'activité Alfred Sauvy, Pôle Mutualisé, 66500 Prades	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30	26 juin de 14h30 à 17h30
Tarn : ALBI / Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	Service Gestion des Déchets, Centre Technique de Collecte, Route de Saliès, 81990 Puygouzon	du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	5 juin de 9h à 12h
Tarn : CASTRES / Communauté de Communes Castres Mazamet	Espace Ressources, Le Causse, 40 avenue de la Montagne Noire, Espaces d'Entreprises, 81115 Castres	du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	5 juin de 14h00 à 17h00
Tarn et Garonne : MOISSAC / Mairie de Moissac	3 place Roger Delthil, 82200 Moissac	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30	6 juin de 14h00 à 17h00
Tarn et Garonne : MONTAUBAN / Maison de Ma Région Montauban	20 place Prax Paris, 82000 Montauban	Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 fermeture le vendredi à 16h30	20 juin de 14h00 à 17h00

Conformément aux dispositions de l'article R123-13 de Code de l'Environnement le dossier d'enquête publique et observations du public peuvent être fournis au frais de la personne sur demande et pendant toute la durée de l'enquête. Cette demande doit être formulée auprès du Conseil Régional d'Occitanie / Pyrénées Méditerranée, Hôtel de Région, Direction de la Transition Ecologique ou Energétique, Service Déchets et Economie Circulaire, 201 avenue de la Pompignane 34064 Montpellier cedex 2 ou par mail à economie-circulaire@laregion.fr
Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête auprès de la Région Occitanie et sur le site dématérialisé de l'enquête.
A l'issu de l'enquête publique, le projet de PRPGD et son rapport environnemental, éventuellement modifiés pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, seront soumis à délibération pour adoption ou non par le Conseil Régional d'Occitanie.

161303

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Fournès

Projet :

Création d'un centre de tri de colis sur un terrain d'une surface de 13,7 ha dont le bâtiment principal présente une surface d'environ 38 800 m² et réalisation des aménagements hydrauliques dans le respect des obligations réglementaires.

Une enquête publique unique d'une durée de 31 jours consécutifs est ouverte et organisée par arrêté préfectoral du 10 mai 2019 sur le territoire de la commune de Fournès du **lundi 03 juin 2019** 09h00 (ouverture) au **mercredi 03 juillet 2019** 17h00 inclus (clôture)

Cette enquête porte sur :

. la demande d'autorisation environnementale requise au titre des articles L181-10 et R181-35 à 38 du code de l'environnement et portant sur l'autorisation loi sur l'eau, la dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées et l'absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000, ainsi que la demande de permis de construire présentées par la société ARGAN pour le projet de création d'un centre de tri de colis,

. la déclaration de projet prévue par les articles L300-6 et L153-54 du code de l'urbanisme portant sur l'intérêt général de l'opération et emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Fournès présentée par la commune de Fournès,

. la demande de modification du schéma de cohérence territoriale de l'Uzège-Pont du Gard prévue par les articles L143-34 et R153-8 du code de l'urbanisme présentée par le syndicat mixte du PETR Uzège Pont du Gard.

Au terme de l'enquête publique unique, pourront être adoptés :

– Par le préfet du Gard : Une décision d'autorisation environnementale ou de refus au titre du code l'environnement

– Par la commune de Fournès : Un permis de construire au titre du code de l'urbanisme et une délibération validant la déclaration de projet relative l'intérêt général de l'opération et valant mise en compatibilité du document d'urbanisme

– Par le syndicat mixte du PETR Uzège Pont du Gard : Une délibération validant la demande de modification du schéma de cohérence territoriale de l'Uzège-Pont du Gard au titre du code de l'urbanisme.

La commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Nîmes est composée de monsieur Pierre FERIAUD, président et de messieurs Henri LE-GRAND et Etienne TARDIOU, membres titulaires.

La fourniture de renseignements et de dossiers (aux frais des demandeurs) peut être demandée à :

Fabrice VALADE – IMMASSET – assistant à maîtrise d'ouvrage d'ARGAN (tel : 06 60 14 27 38, mail : contact@immasset.com, adresse postale : 2 Place Gailleton, 69002 Lyon)

Le dossier complet d'enquête publique unique, comportant les pièces :

. au titre de la demande d'autorisation environnementale notamment l'étude d'impact et son résumé non technique, l'avis du conseil national de la protection de la nature (CNPN), l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) sur le dossier de demande d'autorisation environnementale l'avis de la commission locale de l'eau des Gardons, la notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive, et intégrant les compléments demandés pendant la phase examen ainsi que les réponses aux avis du CNPN et de la MRAE.

. au titre de la déclaration de projet portant sur l'intérêt général de l'opération et emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Fournès notamment le dossier de présentation du projet démontrant le caractère d'intérêt général, le rapport de présentation concernant la mise en compatibilité du PLU, le rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) sur la mise en compatibilité par déclaration de projet du plan local d'urbanisme de Fournès, l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, le compte rendu de la réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées, l'avis de l'Institut national de l'origine et de la qualité et intégrant les réponses à l'avis de la MRAE.

. au titre du projet de modification du schéma de cohérence territoriale de l'Uzège-Pont du Gard notamment le rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la région Occitanie sur la modification du schéma de cohérence territoriale de l'Uzège-Pont-du-Gard, l'avis de l'institut national de l'origine et de la qualité et intégrant les réponses à l'avis de la MRAE.

. au titre du permis de construire notamment le formulaire de demande de permis de construire, l'étude d'impact et son résumé non technique, l'avis du conseil départemental du Gard, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) sur le permis de construire et intégrant les compléments demandés pendant la phase examen ainsi que les réponses à l'avis de la MRAE.

ainsi que les registres d'enquête sont déposés en mairie de Fournès afin d'être tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier :

– En mairie de Fournès, Place de la Mairie 30210 Fournès, Tél : 04 66 37 10 43, heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 15h30 à 17h30

– Au siège du Syndicat Mixte du PETR Uzège Pont du Gard, 2 rue Joseph Lacroix 30700 Uzès, Tél : 04 66 22 05 07, heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

– sur le site des services de l'État dans le Gard : http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Procedures-loi-sur-l-eau/Fournes-CENTRE-DE-TRI-DE-COLIS-ARGAN

Un accès informatique est mis à la disposition du public, gratuitement pendant les heures d'ouverture de la mairie de Fournès et du Syndicat Mixte du PETR Uzège Pont du Gard, au moyen d'un poste informatique sur lequel le public peut consulter le dossier d'enquête.

Durant toute la durée de l'enquête, le public peut présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet sur le lieu des permanences ainsi que par écrit à la commission d'enquête en mairie de Fournès, désignée siège de l'enquête et sur l'adresse :centre-de-tri-de-colis-argan-fournes@registredemat.fr Les observations et propositions électroniques sont accessibles au public sur le site internet : https://www.registredemat.fr/Centre-de-tri-de-colis-ARGAN-Fournes pendant toute la durée de l'enquête.

La commission d'enquête reçoit en personne, les observations du public aux permanences fixées aux dates, heures et lieux suivants :

Date des permanences	/ Heures des permanences	/Lieu des permanences
Lundi 03 juin 2019	De 09h00 à 12h00	mairie de Fournès
Jeudi 13 juin 2019	De 14h00 à 17h00	mairie de Fournès
Vendredi 21 juin 2019	De 09h00 à 12h00	mairie de Fournès
Mercredi 03 juillet 2019	De 14h00 à 17h00	mairie de Fournès

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête sont mis à la disposition du public en mairie de Fournès, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard, 89, rue Weber à Nîmes ainsi que sur le site internet : www.gard.gouv.fr pendant une durée de un an après la clôture de l'enquête.

161321

AVIS DE LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Élaboration du schéma régional biomasse (SBR) Occitanie
du mardi 4 juin au vendredi 5 juillet 2019 inclus

En application de l'article L.123.19 du code de l'environnement, une consultation du public par voie électronique est organisée afin de recueillir les observations et propositions du public sur le projet de SRB. Les informations sont disponibles sur le site internet : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/.

1re date de parution : ____ / ____ /2018

Rédigez votre petite annonce
(Ecrivez lisiblement en majuscule, sans abréviation avec un espace entre chaque mot)

P A R T I C U L I E R

L'automobile du Languedoc-Roussillon et de l'Aveyron

Parution lundi, mercredi, vendredi

Choisissez votre formule et votre édition (Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus)

Rubriques auto : publication lundi + mercredi +vendredi

PA sans photo

Formule trio • simple ❑ 31 € (toutes éditions)

Formule trio • 2 semaines ❑ 41 € (toutes éditions)

Formule trio • 3 semaines ❑ 48,50 € (toutes éditions)

+10€ **Votre PA avec photo**
En vente uniquement sur internet
ou connectez-vous sur
www.midilibre-annonces.com

ligne supplémentaire ❑ 8 € (toutes éditions)

Par courrier
Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de :
MidiMédia Publicité - 2, boulevard des Pyrénées, CS 20001, 66007 Perpignan Cedex
Nom, prénom :
Adresse :
..... Ville : .....
Code postal : ✆

Par téléphone
IMMO - AUTO-DIVERS - BONNES AFFAIRES
04 3000 7000
OFFRES D'EMPLOI
04 3000 9000
Sous 48 h après réception de votre règlement. Selon le jour de parution le plus proche, avec un règlement par CB

L'automobile du Languedoc-Roussillon et de l'Aveyron
L'Agence COM • MEDIAS • PUB